

## Réunion de pré-soumission de l'appel d'offres n°

DAO/CB/MCA-M/LR11/Compact Competitive Bidding

Le Renforcement des capacités des ressources humaines mobilisées dans le programme d'alphabétisation fonctionnelle en lien avec l'opération de melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz

Fournitures de Services autres que Services de Conseil

Le 28 juillet 2020

# Plan



#### **VOLET TECHNIQUE**

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission, durée, période et livrables de la mission ainsi que l'équipe à mobiliser pour cette mission.



#### **VOLET ADMINISTRATIF**

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



#### **VOLET FISCAL**

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

# Plan



#### **VOLET TECHNIQUE**

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission, durée, période et livrables de la mission ainsi que l'équipe à mobiliser pour cette mission.



#### **VOLET ADMINISTRATIF**

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



#### **VOLET FISCAL**

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

## Contexte

- Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI: Faire du foncier collectif un levier pour le développement économique et sociale dans le monde rural.
- Cadre général : Compact II > programme de coopération conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats Unis, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC).
- Projet Foncier Rural vise l'amélioration de la productivité du foncier rural, la lutte contre la pauvreté et l'impulsion de la création d'emplois, à travers l'appropriation des terres et l'accompagnement des bénéficiaires.

## Composantes du projet Foncier Rural

#### Composante 1

#### Opération de Melkisation

- Transformation de la propriété dans l'indivision des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation en propriétés individuelles de 5 Ha et ce, sur la base d'une nouvelle procédure de melkisation optimisée en termes de coûts et de délais, prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et de genre.
- Opération pilote de melkisation de près de 66.000 Ha de terres collectives situés dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz.

#### Composante 2

#### Mesures d'accompagnement

- Visant à maximiser les retombées économiques et sociales de l'opération pour assurer une meilleure valorisation des terres melkisées, mais aussi pour réussir un développement inclusif de la population cible en favorisant sa qualification et son autonomisation.
- Ciblant près de 132.000 bénéficiaires directs.

## **Partenaires**

#### **OPERATION MELKISATION**

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Agriculture

Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC)

ORMVAs (Gharb et Haouz)

#### **MESURE D'ACCOMPAGNEMENT**

Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) Office National du Conseil Agricole (ONCA)

Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme (ANLCA)

## Objectif de la prestation

- Renforcement des capacités des ressources humaines mobilisées dans le cadre du <u>programme</u> d'alphabétisation fonctionnelle au profit de la population concernée par l'opération de melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation, à savoir :
  - Les alphabétiseurs mobilisés pour la mise en œuvre du programme
    - ✓ Contribuer au développement des compétences techniques de 208 formateurs sur les approches d'éducation des adultes (10 modules existants) et sur 3 modules complémentaires en liaison avec l'opération de melkisation (modules en cours de développement);
  - Les gestionnaires des ONG et des coopératives d'alphabétisation partenaires sélectionnées
    - ✓ Améliorer les connaissances et compétences de **285 gestionnaires** des ONG et des coopératives d'alphabétisation partenaires **en gestion administrative et financière des projets (1 module)**;
  - Le personnel de l'ANLCA chargé pour le suivi du programme
    - ✓ Renforcer les connaissances et les compétences techniques de 15 cadres et responsables de l'ANLCA sur l'opération de melkisation, notamment la législation relative au droit foncier des terres collectives.

## Organisation et durée

- 1) Période de base concernant la réalisation des sessions de formation au profit de :
  - √ Rapport méthodologique et plan covid-19 (Tâche A);
  - Formation de **208 alphabétiseurs** sur les modules existants en **approches de l'éducation des adultes** (10 modules) sur **10 jours** et répartis en **14 groupes (Tâche B)**;
  - Formation de **285** gestionnaires des ONG et des coopératives d'alphabétisation sur les techniques de gestion administrative et financière (1 modules) sur **3 jours** et répartis en **18 groupes (Tâche C)**;
- 2) <u>Période optionnelle</u> concernant la réalisation des sessions de formation au profit de :
  - ✓ Formation de **15 cadres et responsables** de l'ANLCA sur les trois (3) modules complémentaires en relation avec l'opération de melkisation (en cours de développement) sur **3 jours** et répartis en **1 groupe (Tâche D)**;
  - ✓ Formation de **208 alphabétiseurs** sur les trois (3) modules complémentaires en relation avec l'opération de melkisation (en cours de développement) sur 5 jours et répartis en **14 groupes (Tâche E)**.

## Organisation et durée

Le délai maximum de réalisation de la prestation est fixé à :

Période de base: 7 mois calendaires

2) <u>Période optionnelle</u>: 5 mois calendaires

à compter de la date de démarrage de l'exécution de chaque période

- ✓ Chevauchement des deux périodes (base et optionnelle)
- ✓ Considération de la date de fin du Compact II (juin 2022)
- √ Y compris les délais de validation et reprise

## Livrables et délais de validation

Tâches		Délais de livraison	
	Livrables	(en mois)	
		Période de base	Période optionnelle
A-1	Rapport méthodologique de mise en œuvre des		
	sessions de formation de l'ensemble des	MAb1 = Mb + 1	MAo1 = Mo + 0,5
	bénéficiaires		
A-2	Plan d'atténuation des risques covid-19	MAb2 = Mb + 1	
В	Rapport de réalisation de formation par	MB = Mc(b) + 1,5	-
	groupes formés des formateurs		
С	Rapport de réalisation de formation par	MC = Mc(b) + 1,5	_
	groupes formés de gestionnaires d'ONG	MC - Mc(b) 1,5	_
D	Rapport de réalisation de la formation du	_	MD = Mo + 1,5
	personnel de l'ANLCA	-	MD = MO 1 1,5
E	Rapport de réalisation de formation par		
	groupes formés de formateurs sur les modules	-	ME = Mc(o) + 1,5
	complémentaires		

Mb/Mo : Date de démarrage de la période de base/optionnelle

Mc : Dates de la communication de la liste des groupes concernés par la formation

	Délai de validation par l'Agence MCA- Morocco	Délai de reprise par le prestataire
Première version du livrable	7 jours ouvrables	5 jours ouvrables
Versions ultérieures jusqu'à validation définitive	5 jours ouvrables	3 jours ouvrables

Avec un maximum de 2 reprises par livrable

## Equipe à mobiliser

#### Personnel pour la période de base

Un(e) coordinateur(-trice) de projet

Six formateurs(-trices) spécialisé(e)s en andragogie

Six formateurs(-trices) spécialisé(e)s en gestion administrative et comptable

TOTAL de 13 personnes



## Equipe supplémentaire

Personnel pour la période optionnelle

Quatre formateurs (-trice)s spécialisés en éducation des adultes

TOTAL de 4 personnes

**TOTAL DE 17 Personnes** 

## Plan



#### **VOLET TECHNIQUE**

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission.



#### **VOLET ADMINISTRATIF**

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



#### **VOLET FISCAL**

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

## 2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

## Principes de passation de marchés de la MCC

- Des procédures ouvertes, équitables et compétitives appliquées d'une manière transparente;
- Externalisation des fonctions de Passation de marchés et fiduciaires à des Cabinets sélectionnés sur le plan international : gage de transparence;
- Les appels d'offres sont basés sur des descriptions claires et précises des besoins (biens et services) établis au niveau des meilleurs standards internationaux;
- Sélectionner des prestataires de services/fournisseurs qualifiés qui exécuteront les contrats conformément à leurs clauses, et en respectant les délais;
- Des prix commercialement raisonnables.

## 2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

## Rôles de la Passation des Marchés dans MCA-Morocco

- Millennium Challenge Corporation MCC
- MCA-Morocco: Direction de Passation des Marchés - DPM
- Agent de Passation des Marchés Cardno PA

## 2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

## Directives particulières à MCC

- Aucune préférence nationale
- Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des États-Unis: liste disponible dans le site de MCC

## 2. Volet Administratif : Élaboration des propositions

## TYPES DE SOUMISSION:

par voie électronique
Les soumissions sous format
papier ne seront pas
acceptées

## 2. Volet Administratif : Les dates repères

- Des clarifications peuvent être demandées par courriel dans un délai ne dépassant pas le 29 juillet 2020 via <u>procurement@mcamorocco.ma</u>
- ❖ L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à toutes les entreprises/sociétés ayant manifesté leur intérêt dans un délai ne dépassant pas le o5 août 2020. Les réponses seront également postées sur le site de MCA-Morocco <a href="http://www.mcamorocco.ma/fr/appels-d-offres">http://www.mcamorocco.ma/fr/appels-d-offres</a>
- La date limite de dépôt des offres est le lundi 17 août 2020 à 15hoomn (heure locale de Rabat, Maroc)
- L'ouverture des offres se déroulera en séance plénière et en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us https://zoom.us/j/295858390, le lundi 17 août 2020 à 16hoomn (heure de Rabat, Maroc).
- La date du taux de change, aux fins d'évaluation, est le 1er jour ouvrable précédant les 28 jours avant la date de l'ouverture des offres.

## 2. Volet Administratif: Elaboration des offres

## L'offre comprendra:

### L'offre technique:

- 1. La lettre de soumission signée par la personne habilitée;
- 2. BSF 1:Formulaire d'informations sur le Soumissionnaire
- 3. BSF 2: Informations relatives aux membres de la Co-entreprise/Association
- 4. BSF 3: Informations relatives à la Co-entreprise/Association/au Sous-traitant
- 5. BSF 4: Formulaire de certification du respect des sanctions
- 6. TECH-1: Description de la méthode utilisée
- 7. TECH-2 : Personnel clé
- 8. CON-1: Antécédents d'inexécution de contrats et de litiges
- 9. FIN-1: Situation financière
- 10. FIN-2: Chiffre d'affaires annuel moyen
- 11. FIN-3: Ressources financières
- 12. FIN-4: Engagements contractuels actuels / Travaux en cours

## 2. Volet Administratif: Elaboration des offres

#### (suite)

- 13. REF-1: Références des contrats financés par la MCC
- 14. REF-2 : Références de Contrats non financés par la MCC
- 15. Plan d'atténuation des éventuels risques de contamination et de propagande du COVID-19 (il reste entendu, conformément aux TDR, que le consultant doit fournir le livrable A-2)
- 16. Annexe E: Formulaire de certification du respect des sanctions

#### Offre financière (verrouillée par mots de passe):

- 17. D. Lettre de soumission de l'Offre Financière
- 18. Annexe de l'Offre Financière (un seul document):
- Bordereau des Prix des Biens;
- 2. Bordereau des Prix et Calendrier d'exécution des Services Connexes

La protection par mot de passe de l'Offre Technique est laissée à la seule discrétion du Soumissionnaire.

Sous peine de rejet ,l'Offre Financière doit être obligatoirement protégée par un mot de passe.

## 2. Volet Administratif: Elaboration des offres

## **Autres précisions:**

- 1. La langue de travail est le français.
- 2. Les offres alternatives ne sont pas acceptées.
- 3. Les prix unitaires indiqués par le Soumissionnaire dans les bordereaux de prix sont fermes et définitifs pour la durée du Contrat.
- 4. La monnaie de l'offre est le Dirham et/ou le Dollar américain (USD)
- 5. Les monnaies de paiement sont le MAD pour les entreprises marocaines et étrangères disposant de registre de commerce établi au Maroc et le USD pour les entreprises étrangères
- 6. La période de validité de l'offres est de 120 jours à partir de la date limite de dépôt des offres fixée par l'acheteur.
- 7. Système de contestation disponible sur le site : <a href="http://www.mcamorocco.ma/fr/systeme-de-contestation-bid-challenge-system-bcs">http://www.mcamorocco.ma/fr/systeme-de-contestation-bid-challenge-system-bcs</a>

#### **Examen des Offres**

#### **Evaluation préliminaire**

- 1. Eligibilité
- 2. Conflit d'intérêt
- 3. Exigences administratives
- 4. Capacité Financière
- 5. Conformité de l'Offre (informations/documents fournis)
- 6. Examen des termes et conditions: si le soumissionnaire a accepté tous les termes et conditions prévus dans le CCAG et les CPC sans divergence ou réserve importante
- 7. CPPR

### **Evaluation Technique**

1. Evaluation technique: aspects techniques de l'offre pour confirmer que toutes les exigences spécifiées dans la Spécification des services ont été respectées sans divergence ou réserve importante

#### **Examen des Offres**

# 2. Critères et méthodes définis dans les IS, dans les DPAO et dans la Section III, Critères d'évaluation et de qualification:

Critères	Total des points par critère
Capacité Organisationnelle : Expérience dans l'exécution de projets similaires	20
Adéquation et qualité de l'approche technique, la méthodologie, et le Programme de travail proposée correspondant aux termes de références	30
Qualifications des Professionnels Clés de la Mission	50

La note technique de qualification est de 75 Points

#### **Examen des Offres**

### **Evaluation financière:**

- L'Acheteur déterminera l'Offre la plus avantageuse. Il s'agit de l'Offre présentée par le Soumissionnaire satisfaisant aux critères de qualification
- Aucune marge de préférence nationale
- Analyse du caractère raisonnable du Prix
- Correction des erreurs arithmétiques (bordereau des prix)
- Conversion en une monnaie unique

#### **Examen des Offres**

# Critères de post-qualification

- a. <u>Expérience similaire</u>
- b. <u>CA annuel moyen</u> :**800.000,00 USD** ou son équivalent en MAD.
- c. <u>Capacité financière</u> : pièces justificatives attestant que le soumissionnaire a la capacité financière requise pour exécuter le contrat.
- d. Personnel clé
- e. Non exécution de contrats et litiges

## 2. Volet Administratif: Contrat

#### **Dispositions contractuelles**

- 1. Contrat établi en langue française
- 2. Arbitrage: Règles CIMAC
- 3. Le Prestataire de services doit commencer à exécuter les Services à la date qui sera indiquée dans l'Ordre de services de commencer la prestation.
- 4. Le montant sera calculé dans chaque ordre de service en fonction des prix unitaires jusqu'à hauteur du montant maximum
- 5. Contrat: Les prix unitaires contractuels sont ceux du bordereau des Prix

## 2. Volet Administratif: Contrat

**Dispositions contractuelles** 

Durée du Contrat : 7 mois calendaires pour la période de base et 5 mois calendaires pour la période optionnelle à compter de la date de démarrage de l'exécution des prestations

# Plan



#### **VOLET TECHNIQUE**

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission.



#### **VOLET ADMINISTRATIF**

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



#### **VOLET FISCAL**

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

## 3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales / TVA et DD

## Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.
- ❖ Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.

## 3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales / TVA et DD

- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.

# 3. Volet Fiscal : Remboursement du crédit TVA en présence de chiffre d'affaires exonéré

En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.

## 3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales/ IS

## Impôt sur les bénéfices / revenus

- L'Agence MCA-Morocco procèdera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- \*Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, sur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

## 3. Volet Fiscal: Proposition financière

- Les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.





# Merci pour votre attention

